

Le GAFFEUR décembre 2020, le journal du GAF

La lettre du Gaffeur

A vous tous, je souhaite de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An, malgré la situation de santé actuelle.

Comme chaque fin d'année, je tiens à vous préciser où vos dons ont été utilisés. Je remercie

- Les personnes bénévoles qui donnent de leur temps au service des personnes SDF et de l'association, cela représenterait 1/3 du budget annuel
- Les personnes ayant contribué par des dons en nature (alimentation, électroménager, petit mobilier, bois...). Tous ces dons nous permettent à la fois de ne pas acheter et d'installer un minimum les personnes qui quittent nos hébergements pour un appartement.
- Les personnes ou associations ayant fait un don financier, car certaines actions ou achats ne sont pas ou peu reconnus par l'Etat ou par les collectivités locales (travaux, aménagements...). Cette année, nous avons pu, grâce à ces aides financières :

- ✓ Changer le camion de la maison-relais : 5000 €
- ✓ Organiser les travaux de la cuisine de Naubalette + une chambre : 1000 €
- ✓ Réparer les salles de bains de terrain de Saint Martin et acheter une porte d'entrée : 2000 €
- ✓ Acheter un échafaudage et des graviers pour le village sous tentes : 1500 €

Cette année 2020 nous a permis d'héberger :

- ❖ En maison-relais : 30 personnes
- ❖ En lieux à vivre : 50 personnes
- ❖ En accueil de jour : entre 50 et 100 personnes par jour

L'essentiel de l'éthique de l'association, vous le savez, repose sur le bonheur de la personne dans une pédagogie de projet personnel ou collectif. Pour cela, l'investissement des personnes hébergées, accueillies est capital.

Nous avons pu, de ce fait :

- Repeindre et refaire les sols de l'accueil de jour
- Aménager le village sous tentes et des espaces communs (poulailler, jardin potager)
- Repeindre la cuisine de Naubalette, chambres de Naubalette et maison-relais et 7 deniers,

Autant de dynamisme, d'épanouissement des personnes et d'argent économisé.

2021 devrait nous permettre :

- De travailler le projet d'habitat (terrains et chalets)
- De réaliser les travaux d'un laboratoire pâtisserie et cuisine.
- D'ouvrir un point de vente (confitures, miel, gâteaux, petits objets)
- D'approfondir la réflexion du chantier d'insertion

En ce qui concerne le partenariat, nous devons :

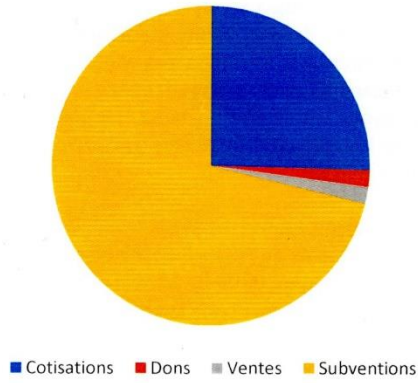
- Approfondir l'agrément OACAS que nous avons obtenu en lien avec l'Union des lieux à vivre dont nous faisons partie.
- Travailler, au sein du Collectif Inter-Associations Toulousain et de la Fédération des acteurs sociaux, à toujours plus de participation des personnes en période de fragilité, à la contribution de l'établissement et au fonctionnement des structures.
- Enfin, œuvrer à une plus grande reconnaissance des personnes et structures au sein de l'Etat et des collectivités locales.

Voilà un vaste programme !

Merci encore à vous toutes et tous. Bonnes fêtes.

Jean Louis GALAUP

Recettes 2020



Dépenses 2020

